

Blois, le 14 juin 2022

## LUTTE CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE : LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LOIR-ET-CHER SOUTIEN DES PROJETS DE PRÉVENTION EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS

Réunie le 10 mai 2022 à l'Hôtel du département, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie a retenu de nombreuses actions favorisant la santé, le bien-être et l'autonomie des personnes âgées sur l'ensemble du territoire départemental. Proposées suite à l'appel à projets lancé en février dernier, ces actions visent à lutter contre l'isolement social en proposant, par exemple, des animations intergénérationnelles favorisant des rencontres avec des lycéens ou des étudiants ou encore des ateliers d'initiation au numérique.

Dispositif phare institué par la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) de 2015, la conférence des financeurs regroupe l'ensemble des financeurs de la Prévention (Carsat Centre-Val de Loire, ARS, MSA Berry-Touraine, caisse primaire d'assurance maladie...) qui participent au financement des politiques de l'autonomie. **Son objectif est de développer et de promouvoir des actions coordonnées favorisant le bien-être et l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans sur l'ensemble du territoire.** Sa présidence est assurée par Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile, et par Eric Van Wassenhove, délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire assurant les fonctions de vice-président.

« *La perte d'autonomie n'est pas une fatalité et peut-être combattue à tous les âges de la vie* » déclare Monique Gibotteau. « *Ces initiatives sont destinées à faciliter l'accès aux offres de prévention notamment là où elle est déficitaire (Perche, Beauce, Sologne et Vallée du Cher) aux personnes âgées de 60 ans et plus en situation de fragilité sociale et économique, ainsi qu'à créer et maintenir du lien social et soutenir la lutte contre l'isolement.* »

Intégrée dans le **schéma départemental de l'autonomie 2021-2025**, la conférence a acté un programme coordonné de financement, **pour un montant total de 636 060€**, de **28 actions à destination des personnes âgées vivant à domicile** et de **29 actions en faveur des résidents de 27 EHPAD.**

Parmi ces actions, **plusieurs projets ont été retenus** proposant :

- **des activités physiques adaptées** (gym douce, natation), tout au long de l'année, pour prévenir les chutes, stimuler l'équilibre et maintenir le capital santé des seniors sur l'ensemble du territoire ;

## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
**departement41**



- **des ateliers de sensibilisation aux technologies numériques** organisés dans l'objectif de réduire la fracture constatée en la matière ;
- **des ateliers de stimulation de la mémoire**, organisés dans différentes communes telles que Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse), Le Controis-en-Sologne (Contres), Saint-Sulpice-de-Pommeray, Lamotte-Beuvron, Chaumont-sur-Tharonne et Romorantin-Lanthenay ;
- **des activités de bien-être** (esthétique, art thérapie, musicothérapie, relaxation...) afin de lutter contre l'isolement et de redonner confiance et estime de soi.

**Des initiatives destinées aux proches aidants des personnes âgées** ont également été retenues, notamment sous la forme de **groupes de paroles** et de « **cafés des aidants** » afin de permettre d'échanger sur leur quotidien, leurs difficultés et de prendre du répit.

S'agissant des EHPAD, **le projet « Parcours »**, qui a pour objectif d'ouvrir davantage les établissements vers l'extérieur en proposant une évaluation des besoins des personnes vulnérables vivant à domicile, l'organisation d'un forum de l'autonomie sur chaque territoire concerné et la participation à divers ateliers – gym douce, judo adapté, prévention des chutes, gestes et postures, soutien psychologique aux aidants au sein de chaque EHPAD – **sera poursuivi dans 11 Ehpads publics autonomes.**

**Conformément à la volonté de la conférence des financeurs, ces actions sont gratuites afin de favoriser l'accès pour tous à la prévention.** De plus, les organisateurs des ateliers s'engagent à prendre en charge le transport pour les personnes isolées (minibus, covoiturage financés dans le projet).

*« Outre le succès tangible des ateliers et des animations organisées jusqu'à aujourd'hui, le nombre d'initiatives proposées cette année atteste de la prise de conscience collective de l'importance de la Prévention à mettre en œuvre dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie de nos aînés. »* conclut Monique Gibotteau.

La conférence des financeurs souhaite que ses actions positives se poursuivent et s'étendent sur tout le département en intégrant notamment de nouveaux Ehpads et les services d'aide et d'accompagnement à domicile.

**Un second appel à projets** sera ouvert à la rentrée : **date limite de dépôt des dossiers fixée au 16 septembre 2022.**

**Les dossiers de candidatures seront téléchargeables sur les sites :**

- [www.departement41.fr](http://www.departement41.fr)
- [www.carsat-cvl.fr](http://www.carsat-cvl.fr) (dans la Rubrique : partenaires – Toutes les actualités).
- [www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr) (dans la Rubrique : appel-à-projets)

## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
**departement41**

